

Inondations : les entreprises tardent à réagir

Des milliers d'entreprises sont vulnérables aux grandes crues de la Loire et de ses affluents. La Région voudrait en réduire l'impact. Mais les patrons, commerçants et artisans ont la tête ailleurs.



Dans la région, 7 319 PME, artisans et commerçants sont menacés d'inondations lors de crues importantes de la Loire ou de ses affluents, ici la Maine.

Quel est l'enjeu ?

Dans la région, 7 319 entreprises sont menacées d'inondations lors de crues importantes de la Loire ou de ses affluents. Lesquelles auraient pour conséquence un préjudice économique considérable. « Ce qui coûte le plus cher, c'est le temps nécessaire pour la remise en route », fait remarquer Jean-Pierre Le Scornet, vice-président de la Région, qui accompagne l'opération lancée pour rendre « moins vulnérables » les entreprises, en particulier les PME, artisans et commerçants.

Et les digues ?

Pendant des siècles, on a cru qu'il suffisait d'ériger des digues. Mais l'eau finit toujours par avoir le dessus lors d'événements exceptionnels. D'où une nouvelle doctrine. Mieux vaut composer avec la menace. Sans jamais l'oublier. « On accepte l'idée qu'on sera inondé. Mais on anticipe les conséquences. On se

prépare afin de les réduire », explique Jean-Pierre Le Scornet, qui parle d'entretenir « la culture du risque ».

Comment faire ?

L'établissement public Loire a lancé un programme destiné aux 30 000 entreprises de l'ensemble du bassin. Elles se voient proposer un diagnostic, réalisé par un cabinet spécialisé. C'est gratuit pour l'entreprise. La Région et les Fonds européens financent. L'entreprise peut, si elle le souhaite, mettre en œuvre les mesures préconisées. Rien n'est imposé. Les travaux sont alors accompagnés financièrement. L'aide de la Région et de l'Europe peut atteindre 80 % de la facture.

Les entreprises répondent-elles ?

En 18 mois, 252 diagnostics ont été réalisés. Jean-Pierre Le Scornet est un peu déçu. Il attendait un retour plus important. La collectivité avait

prévu de dépenser un million d'euros d'ici à la fin 2013. On n'y est pas. Benoît Rossignol, directeur du développement à l'établissement public Loire, modère la déception de l'élu. Oui, la Région Centre fait nettement mieux, mais la démarche est antérieure. En revanche, « on sent le sujet reculer dans les priorités des chefs d'entreprise. Aujourd'hui, ils sont avant tout préoccupés par le carnet de commandes. » Afin de « relancer la mécanique », selon l'expression de Jean-Pierre Le Scornet, une journée de sensibilisation se déroule, demain, à l'hôtel de Région à Nantes, à partir de 14 h (plus d'infos à l'adresse suivante : www.plan-loire.fr/diagnostics-entreprises).

Concrètement sur le terrain ?

Le diagnostic du camping Belle-Rivière vient d'être réalisé à Sainte-Luce-sur-Loire. « La Loire, on vit avec, rappelle sa gestionnaire, Inès Beneteau, il y a longtemps que j'ai

installé les armoires électriques en position haute. J'attends de savoir si c'est suffisant. »

L'élu Jean-Pierre Le Scornet cite une entreprise de pneumatiques d'Angers, qui met à l'abri réseau informatique et archives. Dans une imprimerie de Saumur, on a posé des clapets contre le refoulement de l'eau des égouts. Ce peut être aussi l'enfouissement d'une cuve de carburant susceptible d'être emportée, la mise hors d'eau d'une chaufferie, le transfert de l'informatique en zone non inondable...

Ces réalisations ne sont pas forcément spectaculaires, mais l'analyse de 219 entreprises de toutes tailles montre que 75 millions d'euros de dégâts pourraient y être évités en appliquant les mesures conseillées.

Marc LE DUC.

La vie des entreprises de l'Ouest sur www.ouestfrance-entreprises.fr

OF. 10/10/2012